

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Mayenne
(DSDEN 53)

Voyage scolaire à l'étranger

Second Degré

☐ Pays non soumis à visa

☐ Pays spécifiques

. **Etablissement** :

. Classe :

. ALLER (jour et heure du départ de l'établissement) :

. RETOUR (jour et heure du retour à l'établissement) :

. **Destination** : PAYS : VILLE :

. **Mode de transport** : **Nom du transporteur** : **Tél.** :

I - Encadrement (1 accompagnateur pour 10 à 15 élèves) :

- Nombre d'élèves participant au voyage :

- Nombre d'accompagnateurs : 1) Education :
(ci-joint, copie des ordres de services délivrés)

2) Hors éducation :

II - Programme et évaluation projetée :

III - Mode de financement :

- Participation par famille :

- Participation de la commune :

- Autres :

A , le

Signature du chef d'établissement

N.B. : à faire parvenir à la DSDEN (service DAPIC) 30 jours avant la date du départ prévue

*** Pays spécifiques** : Canada - USA - Pays d'Europe Centrale ou Orientale et Pays d'Afrique non soumis à visa - Pays du Maghreb - Japon - Israel - Ile Maurice